

L'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 mars 2019

OPCO du Sport : la question n'est toujours pas tranchée

L'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs, dont le CNEA et France Active sont les membres fondateurs, continue de soutenir le rattachement de la branche du Sport à l'OPCO Cohésion sociale, porté par Uniformation.

Ce choix procède d'une démarche rationnelle. La nécessité de cohérence économique, de complémentarité entre métiers et une même logique de services de proximité militent pour un rattachement à l'OPCO Cohésion sociale, qui rassemble des secteurs d'activités très proches du nôtre.

C'est aussi un choix d'efficacité : être accompagné par un OPCO qui connaît parfaitement nos métiers et est en capacité de nous proposer des solutions formation optimisées, immédiates et correspondant à nos besoins n'a pas de prix.

Aujourd'hui, les partenaires sociaux de la branche ne sont toujours pas d'accord et la situation n'est pas tranchée.

Quel que soit l'OPCO finalement désigné au 1er avril – « Cohésion sociale », porté par Uniformation, ou « Culture et Médias », porté par l'AFDAS – le CNEA et France Active seront aux côtés de leurs adhérents pour porter leurs intérêts et garantir un niveau de service optimal de la part du nouvel opérateur. Nous nous assurerons, en premier lieu, que cela se fera sans surcoût pour les entreprises de la branche car le risque est là.

Nous déplorons la situation actuelle de certaines entreprises, affectées par des refus de prise en charge des départs en formation qu'elles organisent. Nous dénonçons la situation de blocage qui en est à l'origine et qui est organisée dans la branche par une partie des protagonistes qui veut le changement de l'OPCO sans jamais le justifier. Dès le nouvel OPCO connu, le CNEA et France Active travailleront d'arrache-pied pour trouver des solutions rapidement.

Nous y œuvrons déjà parce que la branche conserve sa capacité à déterminer ses propres orientations de prise en charge, en adéquation avec les besoins de ses entreprises. Nous n'attendons donc pas l'arbitrage final du gouvernement pour définir la nouvelle politique de branche et appréhender la réforme pour que notre effort de formation constant ne soit pas affecté par la nouvelle organisation de la formation professionnelle.